

LE PETIT ÉCHO

Le bulletin d'information à destination de tous les chamayots

→ En bref

1^{er} mai

Le Marché aux fleurs aura lieu cette année à la coopérative de 9h à 16h00

8 mai

Commemoration du 8 mai 2021

Son déroulement dépendra des mesures sanitaires en application

Démolition du bâtiment 5 rue de l'école

La démolition commencera en semaine 20. La rue de l'école sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux et pendant la journée

Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage de la mairie sera enlevé pendant les travaux de démolition. Les informations seront affichées sur les fenêtres de la chambre chaude.

Service broyage déchets

Pour bénéficier du service broyage, il suffit de téléphoner à la mairie ou d'envoyer un mail aux deux adresses suivantes :

mairiedechamery51@orange.fr

andre.demagny@orange.fr

Ce service n'est rendu que pour des volumes de déchets verts issus de la taille d'arbustes et/ou élagage d'arbres, trop importants pour être collectés à la déchetterie d'Ecueil (volume supérieur à 1 m³). Ne peuvent être broyées que les branches de diamètre inférieur à 8 cm.

Permanence Finances publiques

Une permanence des finances publiques est prévue le Lundi 10 mai 2021 de 14h à 17h au pôle territorial Champagne-Vesle 18 rue du Moutier à Gueux, afin d'aider les habitants qui le souhaitent dans leur déclaration d'impôts. Pensez-à apporter avec tous les documents nécessaires.

Du nouveau

Comme vous le constatez, notre petit écho a changé de format, de présentation et de graphisme. Il est maintenant à l'image du nouveau site internet de la commune. Celui-ci a été totalement reconstruit pour lui donner un coup de jeune et de modernité. Vous êtes invités à le découvrir, son adresse est inchangée : www.chamery.fr

Vous avez dû également remarquer la présence d'un logo en haut de la page. Le conseil municipal souhaite, avec ce nouveau logo, donner à sa communication une identité visuelle à l'image de la commune.

Il arrive que la mairie ait besoin de diffuser en temps réel des informations et des alertes, à l'ensemble des habitants. Des applications gratuites et téléchargeables sur smartphone existent pour cela. L'application « panneau pocket » a retenu notre attention. N'hésitez pas à la télécharger, on pourra ainsi vous envoyer des notifications par ce biais.

Dans l'Union du 9 février 2021, un article « Chamery dans la Marne bientôt laboratoire de réflexion autour des nouvelles ruralités » annonçait qu'une résidence d'architectes-paysagistes allait bientôt s'installer dans ce village de la Montagne de Reims, pour repenser l'avenir des territoires ruraux.

L'idée étant d'associer des professionnels de l'aménagement, les élus et les habitants, autour de la réhabilitation d'un site, en l'occurrence celui de la mairie et des espaces environnants pour Chamery, et d'imaginer de façon collective un projet d'avenir pour le village. Cette opération se déroulera cet été. Tous les Chamayots seront invités à y participer. Nous comptons beaucoup sur la **participation active de tous pour construire** ensemble l'avenir de Chamery. **La Région Grand Est et le Parc Naturel de la Montagne de Reims**, tous deux à l'origine de cette résidence, seront nos partenaires et apporteront leur soutien financier et technique.

En ce qui concerne le déploiement de la fibre, vous avez certainement constaté que les travaux étaient en cours. D'après les informations données par Losange, le chantier sur Chamery devrait être fini en août 2021. Une fois la fibre arrivée il faudra malgré tout attendre un peu pour se raccorder. Vous serez informés en temps voulu.

Enfin, pour terminer : le covid! Le bout du tunnel est en vue. La vie va reprendre progressivement son cours normal et les associations vont pouvoir à nouveau organiser leurs manifestations : le concours de boules, la fête patronale... Nous allons pouvoir enfin nous rassembler.

Le Maire
Jean-Marie ALLOUCHERY

🕒 Résidence d'architectes

Une résidence d'architectes dans quel but ?

Se faire aider par des architectes, des paysagistes et des spécialistes de l'aménagement pour mettre sur pied un projet collectif autour d'un site et aboutir à une réalisation concrète.

Autour de quel site?

Le site de la réflexion englobe les espaces de la mairie-école, les jardins et le parvis de l'église ainsi que les espaces publics de part et d'autre de la rue de l'école : la place du Jard et la place de l'église.

Autour de quelles thématiques ?

Le projet est construit avec l'apport des idées de tous, habitants, élus et partenaires... Ci-dessous quelques thématiques pouvant nourrir la réflexion :

- 🕒 Mise aux normes accessibilité de la mairie
- 🕒 L'offre de nouveaux services et de nouvelles activités (relocalisation du dépôt de pain, petit commerce de proximité/ épicerie solidaire ; locaux associatifs, espaces de coworking, ateliers partagés,...)
- 🕒 Développement de l'offre de petits logements
- 🕒 Valorisation des espaces publics principaux : aménagement de la place du jard, projet de petite halle couverte multi-usages (accueil touristique, lieu de convivialité, organisation de festivités...)
- 🕒 Aménagement des espaces extérieurs autour de la mairie, du parvis de l'église
- 🕒 Gestion du stationnement
- 🕒 Signalétique (commune, tourisme, maisons de Champagne...)
- 🕒 Les nouvelles mobilités (covoiturage,...)
- 🕒 Autres.....



Organisation de la résidence ?

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

assure le pilotage et la coordination générale de la résidence, mobilisant son réseau de partenaires et l'associant à la démarche

La commune

- 🕒 accueille l'équipe en résidence ;
- 🕒 héberge l'équipe résidente ;
- 🕒 met à disposition un lieu de travail avec connexion internet ;
- 🕒 met à disposition des moyens matériels (photocopieur, petit matériel...)
- 🕒 organise des rencontres avec les habitants,
- 🕒 aide à la préparation d'une exposition.

Un groupe « projet » composé des partenaires locaux (Région, Département, Mairie, PNRMR, Bâtiments de France, associations) suit et accompagne les différentes étapes de la résidence.

Quand ?

A partir de mi-juin.

Plusieurs ateliers seront organisés pendant l'été.

Plus d'infos ultérieurement.

N'hésitez pas à nous contacter.

Comptes- rendus du conseil

L'intégralité des comptes rendus est sur le site internet de la commune

Conseil du 18 janvier 2021

Prospective financière sur la période 2021-2025

Une analyse financière prospective a été réalisée sur la période 2021 - 2025 afin d'évaluer les capacités d'investissement de la commune et de savoir si les travaux envisagés peuvent être réalisés.

Cette étude s'appuie sur une analyse rétrospective des données financières de 2014 à 2019 et le scénario des travaux présenté dans le petit écho de décembre.

Elle montre que la commune a la capacité de financer les investissements sans rompre l'équilibre financier.

Conseil du 15 mars 2021

Personnel

Le conseil autorise le maire à recruter, si nécessaire, un, voir plusieurs agent(s) contractuel(s), pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire et saisonnier de travail, à savoir l'arrosage des fleurs, la tonte des pelouses et l'entretien des espaces verts.

Centrale d'achat du Grand Reims

Le conseil décide d'adhérer à la centrale d'achat du Grand Reims.

La commune reste cependant libre de passer elle-même ses propres procédures si les marchés passés par la centrale d'achat ne lui conviennent pas.

Voirie

A la demande du conseil d'orientation voirie et réseaux du Grand Reims, une programmation des travaux d'entretien et d'investissement pour la voirie de la commune sur les années de 2022 à 2026 a été établie et transmise à la Communauté Urbaine via le Pôle territorial de CHAMPAGNE VESLE.

Cimetière

Le conseil municipal lance le projet de reprises de concessions.

Un devis des PFG pour les reprises administratives de 10 concessions qui s'élève à 2400 € soit 240 € par concession a été accepté.

Enquête sur la circulation et le stationnement.

Les résultats de l'enquête sont sur le site internet dans la rubrique les actualités. Un groupe de travail a été formé pour étudier les propositions faites et régler les problèmes soulevés.



Eco - pâturage

Des poules dans les vignes



Allez, hue !
mon cheval !



Mairie de Chamery

7, rue de l'école - 51500 Chamery

03 26 97 64 69

mairiedechamery51@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 17h00-18h30

Jeudi 13h30-15h30

Visitez notre nouveau site : www.chamery.fr

Site internet



Mais est-ce obligatoire?

Aujourd'hui une collectivité territoriale peut exister sans site Internet...mais peut-elle encore répondre à ses obligations d'informations et de services aux publics sans être connectée aux réseaux numériques?

Pour quoi faire?

Pour informer et renseigner.

Quels avantages ?

Un site Internet présente bien des avantages :

- il valorise l'image de la collectivité
- il met en avant le dynamisme de la commune, des habitants, des associations et de l'économie locale.
- il présente les événements culturels et sportifs.

Quels objectifs ?

- améliorer la qualité de l'information
- améliorer la qualité des services aux publics
- améliorer la communication et la promotion de la collectivité

Quelles sont les rubriques?

Sur le nouveau site vous retrouverez les infos sur :

- la vie associative
- l'agenda des événements et les actualités
- les démarches administratives
- la vie municipale
- l'histoire

Si vous le souhaitez, vous pouvez passer une petite annonce pour solliciter les habitants de Chamery un besoin particulier : perte d'un chat ou d'un objet, besoin d'aide en bricolage, commande groupée.....



Marché aux fleurs
1 mai 2021



Commémoration du 8 mai
8 mai 2021



Premier tournoi de
pétanque de Chamery

Panneau Pocket

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Panneau pocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

Tournoi de pétanque

Le premier tournoi de pétanque de Chamery aura lieu le samedi 29 mai 13h à 18h, sur la place du jard. Les inscriptions auront lieu sur place. Les équipes seront formées de 3 personnes avec 2 boules par personne (venir avec son matériel).

Fête patronale : on a besoin de vous !

A la rentrée de septembre les enfants seront scolarisés à Ecueil, et c'est avec une certaine nostalgie que nous verrons partir l'école communale de Chamery, surtout ceux qui y ont usé leurs fonds de culottes sur les bancs. Pour marquer cet événement, nous avons décidé de choisir comme thème d'animation de la fête patronale le 3 juillet: « l'école ».

Pour préparer et animer ce week-end nous avons besoin de photos mais surtout de vos idées.

Pour toutes vos idées contacter :

Mme LABBE Véronique Tél 06 45 19 70 90

Offre d'emploi

La commune recherche une personne pour l'entretien des espaces verts et l'arrosage des fleurs pendant la période de mai à septembre. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie avant le 30 mai.